

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007

### **OBJET : Clocheton de la chapelle Sainte Anne - demande de subvention au Département**

---

Le clocheton de la chapelle Sainte Anne présente des désordres (fissures, défaut d'aplomb...) qui font l'objet d'une part d'une surveillance, et d'autre part de l'engagement d'études en vue de sa remise en état.

Les premières investigations ont eu lieu avec l'architecte choisi pour un diagnostic, et les propositions d'interventions seront définies avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des commissions « Urbanisme, Environnement, Travaux » et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint délégué à retenir le projet de réfection du clocheton de la chapelle Sainte Anne et à solliciter les aides les plus larges pour cette action.

Délibération adoptée à l'unanimité.

---

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**L'Adjoint Délégué  
Patrick GARGAM**